

4 Économie

Élection à la présidence de la Confédération patronale gabonaise (CPG)

Un scrutin historique à enjeux multiples

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/ Gabon

Le collège électoral de la Confédération patronale gabonaise se réunit aujourd'hui au Méridien Ré-Ndama pour élire, pour la première fois de son histoire, son président. Au terme d'une campagne électrique, les 58 patrons devront choisir entre le directeur général exécutif du groupe Ceca-Gadis, Jean Bernard Boumah (67 ans) et le Président-directeur général de la société IG Telecom, Alain Ba Oumar (54 ans).

C'EST aujourd'hui que la Confédération patronale gabonaise (CPG) va élire, pour la première fois depuis sa création en 1958, son président pour un mandat de 4 ans, à la faveur d'un scrutin qui s'annonce « ouvert » et « démocratique ». Les 58 pa-

trons représentant les 340 entreprises membres de la CPG, et constituant le collège électoral, sont appelés à choisir entre le directeur exécutif du groupe Ceca-Gadis, Jean Bernard Boumah (67 ans), et le Président directeur général de la société IG Telecom, Alain Ba Oumar (54 ans).

Les deux candidats ont largement bénéficié de l'espace médiatique national et international pour présenter leur programme, même si on déplore certains coups bas, dérapages et attaques placées dans certains périodiques. Il n'empêche que cette campagne aura permis de mettre en lumière l'importance du patronat et, partant, de la CPG (80 % du PIB national/ 90 % des salariés du privé) dans la résolution de la crise financière qui secoue le pays. Car, jamais autant que ces deux dernières années (2015 et 2016), les patrons ne se sont montrés aussi offensifs dans la défense de leurs intérêts.



Photo : D.R.

Qui d'Alain Ba Oumar (IG Telecom)...

La question de la dette intérieure, trop souvent réduite à des tractations secrètes, a, pour l'une des rares fois, fait l'objet d'un examen public ayant débouché, le 24 octobre 2016, sur un protocole d'accord portant validation après audit, de la dette de l'Etat et fixant le chronogramme d'apurement. Pour la CPG, le challenge aujourd'hui est de suivre l'exécution de ces différentes conventions et continuer les négociations avec le gouvernement, tout



Photo : L'Union

...ou de Jean Bernard Boumah (Ceca-Gadis) sera le futur patron des patrons du Gabon ?

en proposant toutes les formes possibles que peuvent prendre les mécanismes de remboursement. L'autre dossier brûlant en 2016 aura été celui de l'adoption du nouveau mode de financement de la Redevance obligatoire d'assurance maladie (ROAM) et, surtout, le taux de contribution de chaque entreprise. Après d'âpres discussions, le gouvernement a finalement pris en compte les propositions de la CPG.

La problématique de la « Vie chère » a également fait l'objet d'échanges directs entre l'Etat et le patronat, notamment en ce qui concerne les problèmes douaniers, la redevance scanner, le certificat de conformité de l'Agence gabonaise de normalisation (Aganor), le contrôle des instruments de mesure ou la multiplication des taxes, droits et redevances.

OFFENSIVE* Aujourd'hui, la nouvelle offensive du patronat est son ambition de devenir désormais un ac-

teur incontournable dans la prise de décisions liées au développement du secteur privé national. Mais surtout être le premier défenseur de l'intérêt de ses membres.

Il s'agit là, d'un objectif qui réunit incontestablement les deux candidats, qui prônent, tous les deux, une CPG plus forte, plus entreprenante, plus indépendante et au service de toutes les formes juridiques de l'entreprise (TPE, PME, Sarl, Suarl, S.A...).

En effet, les patrons, pour reprendre l'expression de l'un des candidats, veulent désormais établir une «saine distance entre la CPG et l'État, et ne plus subir l'agenda économique et social du gouvernement.»

Les enjeux de cette élection est donc multiples et ne devraient consacrer, au final, qu'un seul vainqueur : l'entreprise.

Eclairage

Comment va se dérouler l'élection ?

MSM
Libreville/ Gabon

CONFORMÉMENT aux dispositions du règlement intérieur de la CPG, ce sont les 58 patrons, représentant les 340 entreprises membres de la CPG qui élisent, à bulletin secret, le futur président de la CPG. Mais ces derniers doivent, au préalable, remplir deux conditions : être à jour dans leur cotisation, présenter une attestation de régularité au moment du vote et, être à l'heure à la réunion du Conseil d'administration. Les 58 électeurs ont l'obligation de prendre les bulletins des deux candidats. A cet effet, deux urnes seront mises à disposition : l'une pour le bulletin de vote et l'autre pour le bulletin non utilisé.

Le candidat qui aura obtenu les 2/3 des suffrages des votants (38 voix) sera



Photo : Jerry MBOUGOU BIVIGOU

C'est ici au Meridien Ré-Ndama que sont convoqués, à 10 heures, les 58 électeurs.

déclaré vainqueur du scrutin. En cas d'égalité parfaite, un second tour sera organisé. Et le vainqueur sera celui qui aura obtenu le plus de voix. PROCURATION* Mais le règlement intérieur de la CPG prévoit également le vote par procuration. En

effet, un administrateur titulaire, qui ne peut pas assister au Conseil d'administration, a la possibilité : soit de donner un pouvoir pour le représenter (et voter) à un autre administrateur titulaire de la même branche ; soit de donner un pouvoir

pour le représenter (et voter) à l'administrateur suppléant de sa branche. Cependant, une procuration écrite doit être établie par l'administrateur empêché, et déposée auprès du mandataire et du secrétariat permanent de la CPG ou transmise par

Les différents présidents d'UniGabon et de la CPG

Noms et Secteur d'activité	Année
M. BALLEV (Industrie du bois)	1959
M. SINDZINGRE (Btp)	1966-1967
M. Richard D'AULNAY (Simpe)	1962
F. MEZGHENI (Transport maritime)	1963
C.L. DURAND (Méso)	1964
G. LANES (Banque)	1965
A. LINDO (Transport maritime)	1966
B. VIDÉAS (Industrie)	1967
M. MOULIN DE BOSSE (URAI)	1968
F. BOUTLE (Btp)	1969
F. MEZGHENI (Forêt)	1970
C.L. DURAND (Méso)	1971
E. VALLET (Btp)	1972
J. LAFARGUE (Transport maritime)	1973-1975
F. GRILLOUX (Banque)	1976
C. BONNECAZE-LASSERE (Btp)	1977-1978
H. BASSET (Méso)	1979-1980
E. SPANNO-BERRE (Energie)	1981-1982
A. PAUL-APANDINA (Energie)	1983-1987
A.B. BERRE (Noble)	1988-1989
E. DOUMBA (Banque)	1990-1995
J.C. BALOCHE (Btp)	Député 1996
M. Henry-Claude GYDIA (Banque)	1996-2017
Madeleine BERRE (Audit & Conseil)	2014-Sept 2013
Jean Bernard BOUMAH (Grande Distribution)	Sept 2015-Fév 2017

Photo : MSM

Les différents présidents d'UniGabon et de la CPG.

mail au plus tard au début des opérations de vote. Outre son droit de vote personnel, un administrateur pourra voter autant de fois qu'il détient des pouvoirs avec la double limite suivante : le vote par procuration n'est possible qu'à l'intérieur d'une

même branche/ ou syndicat ; le droit de vote, pour être valablement exercé, suppose que l'administrateur votant par procuration soit à jour du paiement de ses cotisations à la CPG au plus tard le jour du vote.

CHANGEMENTS
COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 24/02/2017

Union Gabonaise de Banque
SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>

DEV	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)	
	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957
USD	1,0573	1USD =	620,408	1 USD	642,122
CAD	1,3868	1CAD =	473,000	1 CAD	497,490
JPY	119,3000	1JPY =	5,498	100 JPY	571,765
GBP	0,8463	1GBP =	775,106	1 GBP	808,660
CHF	1,0663	1CHF =	615,171	100 CHF	64 392,63
ZAR	13,6180	1ZAR =	48,168	100 ZAR	5 008,93
MAD	10,6730	1MAD =	61,459	MAD	63,91
CNY	7,2693	1CNY =	90,237	1CNY	92,94
KES	109,5700	1KES =	5,987	1KES	6,17

INDICES BOURSISERS

	en date du	
CAC 40	24/02/2017	4 906,63
DOW JONES	24/02/2017	20 790,13

BRENT (IPE) US Dollars/Baril
24 Février 2017: 56,99